

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX REPUBLICAIN INDEPENDANT, POLITIQUE & LITTERAIRE PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSERES NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNE NE SERA INSERE

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 3 »

donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RECLAMES & ANNONCES : Reclames, la ligne 1re page 1 fr., 2e page 0 fr. 75, 3e page 0 fr. 50 - Annonces, 4e page 0 fr. 25

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU

Séance du 15 Octobre 1898

Le samedi 15 octobre, à 8 heures 1/2 du soir, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle ordinaire de ses délibérations, à la mairie, sous la présidence de M. Hennape, maire.

M. le Président déclare la séance ouverte, à 9 heures 25, et l'on procède à la nomination d'un secrétaire en conformité de l'article 54 de la loi du 5 avril 1884.

M. Blocquaux est élu et prend place au bureau. Il est ensuite procédé à l'appel nominal. Etaient présents : MM. Hennape, Rotty, Nézet, Vannier, Doublet, Caroni, Mothé, Cassier, Boux, Baudé, Lebouvier, Roy, Noël, Blocquaux, Picard, Duval, Wulfrand, Blusson.

M. Vallez, architecte-communal, assiste à la réunion. Absents : MM. Leclerc, Carthery, Bibault, Clément et Billard.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 25 août 1898, lequel mis aux voix est adopté après réclamation de M. Caroni, relative à ses observations au sujet de l'abreuvoir et des urinoirs.

M. le Maire fait connaître que les conclusions du rapport de la Commission qui avait été désignée pour examiner les demandes faites en faveur des boursiers dans les écoles primaires supérieures de la ville de Paris sont favorables aux élèves : Oswald, Villevaudet, Hinault, Lestret, Roboam, Demange et Dupont.

À l'unanimité, le Conseil approuve les conclusions du rapport. En conséquence, les frais d'externat de ces élèves seront à la charge de la commune.

Communication est faite d'une demande de M. Dusuzéau, sollicitant, en faveur de son fils, une bourse à l'École Centrale. À l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable à cette demande.

Le Conseil adopte l'augmentation de dépense pour l'élargissement en proportion de l'augmentation du travail.

d'enfants qu'elles ont à recevoir, et que d'accord avec la préfecture, la création de ces groupes avait été décidée. Il ajoute que les circonstances avaient hâté la solution du vœu émis par le Conseil en ce qui concerne la création d'une salle de fêtes; que les deux projets avaient été soumis en haut lieu, et que des subventions avaient été accordées.

Il fait ensuite l'exposé des prix de ces constructions et achat de terrains qui s'élèvent à la somme de 655,200 fr.

Savoir : Création d'un groupe scolaire au Petit-Nanterre... 226.850 fr. Création d'un groupe scolaire, route de Paris... 226.850 fr. Achat de terrain... 74.000 fr.

Montant de la dépense... 527.700 fr. Création d'une salle de fêtes... 127.500 fr. Montant total des travaux... 655.200 fr.

En ce qui concerne les subventions : l'Etat accorde 80.000 francs, l'octroi de banlieue 225.000 francs, ce qui porte la subvention totale à 305.000 francs; la commune aura donc à parfaire la différence, soit : 350.200 francs.

Pour payer cette somme, M. le Maire dit que 14 centimes gagés pendant 30 années sont nécessaires et il propose, pour y faire face, la combinaison suivante : Prendre 8 centimes sur les 11 centimes affectés pour la reconstruction de la mairie et voter une nouvelle imposition de 6 centimes.

Après cet exposé, M. le Maire prie M. Vallez, architecte-communal, de donner quelques explications sur les plans et devis élaborés par lui après entente avec la Préfecture.

M. Vallez se rendant à l'invitation de M. le Maire rappelle les chiffres énoncés plus haut et fait connaître l'orientation de chaque groupe et le nombre d'élèves qu'ils pourront contenir, 600 environ.

En ce qui concerne la salle des fêtes, les plans ont été dressés pour en faire l'édification sur la place de la Fête. Cette construction comporte : vestiaire, salon de réception, une salle de 400 mètres carrés, pouvant contenir environ 800 places, de plus des galeries avec 294 places fixes.

Après ces explications, et pour permettre aux conseillers de prendre connaissance des dits plans, M. le Maire déclare la séance suspendue pendant dix minutes.

La séance est reprise et donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Rotty, Roy, Mothé et Caroni.

En ce qui concerne les groupes scolaires, M. Roy, dit que les dépenses prévues pour la création du groupe au petit Nanterre, devaient être supportées entièrement par le département, étant

donné que presque tous les élèves appartenant aux employés de la Maison Départementale.

M. le Maire répond que des démarches pressantes avaient été faites dans ce sens, mais qu'on n'avait pu obtenir satisfaction; que notre commune était une des moins imposées, car elle arrive la 74e sur 76 communes, et qu'en raison de cela, il n'était pas possible d'obtenir plus de subvention.

M. Rotty déclare que le projet dans son ensemble lui sourit assez, mais qu'il ne le voudrait pas voter dans les conditions présentées par M. le Maire.

M. Roy déclare également qu'il ne veut pas d'impôts nouveaux. M. le Maire revient ensuite à sa proposition, consistant à imposer 6 cent. nouveaux et à en prendre 8 sur les 11 affectés à la Mairie.

M. Rotty combat à nouveau cette proposition et propose la combinaison suivante : Prendre les 11 centimes affectés à la Mairie, y adjoindre les 3 centimes portés au budget ordinaire en le reportant au budget extraordinaire, ce qui donnera les 14 centimes demandés par M. Le-roux, directeur des Affaires Départementales.

M. Roy approuve la proposition de M. Rotty et demande à M. le Maire de scinder le vote, en se prononçant sur l'une des deux propositions : Augmentation de 6 centimes ou pas de nouveaux impôts.

M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur la proposition. Le Conseil approuve cette proposition.

En conséquence, les travaux précités seront exécutés sans impôts nouveaux. Quand à la question de l'emplacement de la salle des fêtes, M. Rotty demande de bien vouloir renvoyer cette question à l'étude d'une commission.

Cette proposition est également adoptée. Le Conseil décide que la commission des travaux et la commission des fêtes auront à étudier cette question. La séance est levée à 11 heures.

SAPEURS-POMPIERS Sur la proposition de M. Rotty, le dévoué lieutenant de notre subdivision de sapeurs-pompiers, la caisse des familles de la Société a, dans sa séance du 12 juillet, voté de contracter, pour les hommes de la subdivision, une assurance avec la Caisse nationale de secours à raison de un franc par homme et par année.

Les heureux effets de cette assurance se sont fait sentir dans le cas suivant : Dans un service commandé le sapeur Bossard ayant été blessé, a été obligé

de cesser son travail habituel pendant quelques jours.

Il vient, de ce fait, de recevoir de la Caisse nationale de secours la somme de 45 fr. 70 se décomposant ainsi : Honoraires du médecin 12 fr. » Médicaments... 9 70 Indemnité journalière, 8 journées à 3 fr.... 24 » Total... 45 70

M. Rotty ne peut qu'être félicité pour l'heureuse idée qu'il a eue et qui rendra les meilleurs services à nos braves pompiers, souvent exposés à de graves accidents dans le cours de leur tâche de dévouement, mais encore à la commune qui n'aura pas à supporter les frais que les accidents survenus aux pompiers pendant le service, pouvaient lui occasionner.

Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons appris que le vœu que nous avions émis a été couronné de succès.

M. Walter, directeur de la Fanfare est agréé par l'autorité supérieure de l'enseignement pour apprendre la musique aux élèves de nos écoles communales.

Nous sommes persuadés que cette mesure portera d'excellents résultats, le dévouement et le savoir musical de M. Walter en sont un sûr garant.

Nul doute que dans ses nouvelles fonctions, grâce à son urbanité, il ne réussisse à s'attirer les sympathies de ses collaborateurs naturels les maîtres et maîtresses de nos établissements communaux.

Il faut espérer que de cette façon le recrutement facile en même temps que judicieux de notre fanfare sera assuré définitivement.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE Cette Société offre gratuitement aux amateurs de lecture plus de 7.000 volumes des meilleurs auteurs dans tous les genres.

Le siège est à l'école des garçons, boulevard du Midi. L'aimable directeur de l'école et bibliothécaire M. Girault, est à la disposition du public le mardi et vendredi de 8 h. à 9 h. du soir.

Echos de Chatou La Gazette nous donne, en quelques mots le résultat du Concert donné à Chatou, au profit d'œuvres de bienfaisance, par la Société des Concerts Symphoniques de Nanterre; son correspondant estime qu'elle y a obtenu un vif et légitime succès.

Mr & Mme PERARDEL AGENCE DE Vente et Location DE MAISONS 33, Boulevard du Couchant (ancien 29)

CHIENNE DE CHASSE à VENDRE, Dressée Prix modérés. S'adresser, 75, rue du Chemin-de-Fer, chez M. Soraya

Bachelet père ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE 16, rue du Chemin-de-Fer

Grand Magasin de Chaussures 56, Rue du Chemin-de-Fer. 56 Ancienne Maison FROMONT MAUMONT Succr MAURONS de fatigue et de luxe Spécialité pour dames, fillettes et enfants

AVIS Tous les Vins qui se vendent 5, rue du Chemin-de-Fer, à Nanterre, chez M. L. CHAUVÉAU, sont garantis naturels venant directement des Propriétaires.

BARON Constructeur-Mécanicien Médaille d'Or - Paris 1895

Travaux de Précision Pièces de tours sur bois et tous Métaux. - Travail à Façon USINE A VAPEUR Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres

A LOUER 76, Rue du Chemin-de-Fer, Nanterre Tout près de la Gare Beaux petits Appartements Eau et Gaz

A LOUER Pièce de 80 mètres de superficie, au rez-de-chaussée Pour magasin de réserve ou industrie, 6, rue St-Denis, près la Mairie. S'adresser dans la Maison.

A LOUER 21, Rue de l'Eglise, 21 NANTERRE UNE MAISON Composée de 7 Pièces S'adresser chez M. Pérardel 33, boulevard du Couchant

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL (S.-&-O.) Spécialité pour épousage de Pièces d'Eau Purins et Citernes Rue des Châteaupieds. - Avenue du Chemin-de-Fer Service spécial de BATEAUX-CITERNES pour Vidanges Service de Jour et de Nuit

Ancienne Maison V. BALLAY ALEXANDRE LE BOTMEL, Successeur

CHANTIER DE LA CROIX & DE SAINTE-GENEVIÈVE Rue de la Croix, NANTERRE (Seine) Ancienne Maison JACQUIER fondée en 1871

GROS BÉQUET-HUE DÉTAIL Successeur Marchand de Bois et Charbons Charbons de Bois - Fagots - Margotins CHARBONS DE TERRE - COKE Spécialité d'Anthracite, Boulets Ovoides (qualité supérieure)

Le Poids des marchandises est garanti et les livraisons seront faites avec soin et exactitude TRANSPORTS DE BESTIAUX pour Paris et la Villette, et de toute nature, en prévenant 24 h. à l'avance

PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES PRÊTES A L'EMPLOI pour les travaux du Bâtiment, Carrosserie, Cycles, Meubles, Outils, etc.

LA MANGANINE, couleur à l'huile très brillante et solide PEINTURES AU VERNIS LA RÉSISTANTE, Couleur à la colle en 14 nuances PEINTURE PORCELAINE - Peinture pour tuyaux de poêles URALDA seule véritable PEINTURE ÉMAIL VERNIS ÉMAIL À FROID, SICCATIF POUR PARQUETS ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCREs, etc.

Seul fabricant de toutes Fournitures pour cycles et automobiles DAZEVILLE 17, rue du Bois NANTERRE NE PAS CONFONDRE. retenir l'adresse exacte : 17 RUE DU BOIS

PANAMA A LOTS Tirage le 15 Octobre 1898 Gros Lot : 250.000 fr. Parait le jour même de chacun des Tirages

du Crédit Foncier, de la Ville de Paris, des Bons de l'Exposition, du Panama, etc Il en donne de suite les résultats et publie la liste des lots non réclamés.

Abonnement pour un an : France, 2 fr.; Étranger, 3 fr. BUREAUX : 18, rue de Provence, Paris

BONS DE L'EXPOSITION DE 1900 Tirage le 25 Octobre 1898 Gros Lot : 100.000 fr. Parait le jour même de chacun des Tirages

LES VALEURS A LOTS FRANÇAISES Par un Ancien Agent de Change Cette brochure contient pour chaque valeur : la date des tirages, le détail des lots, le montant et l'échéance des coupons, le taux de remboursement, etc., etc.

Prix : 60 centimes Franco par la Poste

En Vente : Aux Bureaux du journal Le Gros Lot, 19, rue de Provence Paris, et chez tous les Libraires.

MAISON MEUBLÉE à louer ou CHAMBRES MEUBLÉES à louer, 4, boulevard National, Nanterre (à 4 minutes de la caserne de Rueil).

DAME Sténographe, possédant une machine à écrire, désire position, donne des leçons et fait des copies chez elle. S'adresser aux bureaux du Journal.

USINE A GAZ DE RUEIL PRIX DU COKE Table with columns: Prix à l'usine, Rendu en cave, Livraison à domicile. Rows for No 0, No 1, No 2, Grésillon.

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05 Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10 Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

BANQUE FRANÇAISE 118, Boulevard Montmartre, PARIS PRETS sur toutes successions en France à nos propriétaires et usufruitiers Constitution de rentes viagères à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances REMISE AUX INTERMÉDIAIRES Téléphone No 133-26

PLUS de CONSTIPATION Par l'emploi de la TARTROREINE CHARLARD Pilules laxatives et fortifiantes DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin. PRIX : la boîte de 60 pilules : 3 fr.

TRAITEMENT DE L'ANEMIE PAR LES PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD de la CHLOROSE ou PALES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles)

TRAITEMENT DE L'ANEMIE PAR LES PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD de la CHLOROSE ou PALES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles)

Imp. E. HENRI, 36, rue St-Germain, Nanterre, et 22, rue de Maurepas, Rueil

Les organisateurs qui s'étaient chargés de l'organisation matérielle en ont été pour la rhubarbe et le séné qu'ils se passent réciproquement dans la feuille à tout faire, car, on nous a dit que 500 personnes à peine, se pressaient dans une salle qui en contient plus de 2.000.

On nous a dit également que certain musicien qui fait son meilleur R..... n'a pas été des plus heureux, il a été, tout à fait au-dessous de sa réputation, c'est regrettable pour la bonne renommée de la Société. Du Cor.

Pensionnat de Mlle Goubault

A peine avions-nous enregistré le succès de Mlle Eymard, que nous apprenons qu'une autre élève de Mlle Goubault, Mlle Céline Teysier, vient aussi d'obtenir, après un brillant examen, son brevet de capacité. Cette bonne nouvelle réjouira, sans doute, les nombreux amis du pensionnat de la rue Castel-Marly : amis de plus, à un point de vue plus général, les habitants de Nanterre peuvent être fiers de posséder, dans la maison de Mlle Goubault, une maison d'éducation honnête pour leurs jeunes filles. Ils n'ont rien à envier, sous ce rapport aux plus favorisés.

Nouvelles Locales
Série de Vols

Un propriétaire, possédant une maison rue Sadi-Carnot, où il ne vient que pour la journée du dimanche, M. Charles Held, demeurant à Paris, rue Vivienne, a été désagréablement surpris en entrant chez lui, dimanche dernier ; tout était sens dessus-dessous.

Les voleurs qui s'étaient introduits en fracturant les portes avaient emporté tout ce qu'ils ont trouvé à leur convenance, depuis la cave jusqu'au grenier.

Des individus restés également inconnus ont pénétré chez un cantonnier, demeurant rue des Suisses et lui ont pris des poules et des lapins.

Dans la nuit de jeudi à vendredi des voleurs se sont introduits dans la réserve de M. Bruyère, charbon, qui se trouve dans le haut de la rue de St-Germain, près le pont de biais, ils ont soulevé la porte et on ne sait ce qu'ils ont pu emporter.

Où ils en sont !

Voici en quels termes immondes l'un des confidentes de l'état-major, le sinistre Rochefort, parle des magistrats de la Cour de cassation :

On se demande quel genre de supplice il nous faudra chercher pour les vieux Ganelons qui sans même prendre le temps de se débarrasser de leurs toques et de leurs sismaras, font à travers la frontière signe à Guillaume II d'entrer chez nous.

Dans son roman « le Roi des Montagnes », Edmond About nous montre un des compagnons de Stavros arrachant à un prisonnier toutes les dents que à une et les lui replantant ensuite dans le dos à coups de maillet.

Ce traitement à double effet me semblerait assez convenable, quoiqu'un peu dur. Malheureusement, je fais remarquer plus haut que ces vénérables ont à peine quatre ou cinq molaires à eux tous, ce qui ferait de cet ingénieux châtiment une simple plaisanterie.

Les endure de poix et les allumer tout vifs, depuis Néron cet amusement est un peu vieux jeu. J'avais pensé à une petite combinaison qui, j'espère, satisfera les plus exaspérés. Elle consisterait en ceci : on ferait ranger tous les membres de la cour de cassation en « queue de cervelas », comme dans les maisons centrales.

Un tortionnaire préalablement stylé leur couperait d'abord les papillères avec une paire de ciseaux, Suivez-moi bien ; c'est très intéressant.

Quand on les verrait ainsi dans l'impossibilité absolue de fermer les yeux, on introduirait de grosses araignées de l'espèce la plus venimeuse dans des coquilles de noix, qu'on leur appliquerait sur le globe de l'œil et qu'on fixerait soigneusement au moyen de solides cordons noués derrière la tête.

Les araignées affamées, et qui ne sont pas très délicates sur la nourriture, leur rongeraient peu à peu la prunelle et le cristallin,

jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien dans ces cavités désolées sans regards. Alors on enchaînerait tous ces hideux aveugles à un pilori élevé devant ce Palais de Justice où s'est commis le crime. On leur accrocherait sur la poitrine un écriteau ainsi rédigé :

« Voilà comment la France punit les traîtres qui essayent de la vendre à l'ennemi. »

Et on les laisserait exposés deux bonnes heures sous les huées, les crachats et les invectives de la population. Seulement, comme la dame qui, au spectacle de l'écartèlement de Damians, s'écriait d'une voix attendrie : « Pauvres chevaux ! » je ne pourrais, en songeant aux malheureuses bêtes réduites à se nourrir des magistrats qui ont livré à l'Allemagne les secrets du dossier Dreyfus, m'empêcher de me dire à moi-même :

« Pauvres araignées ! »

— Si les amis de Rochefort rétablissent, comme ils le disent, l'Inquisition, ils devront lui réserver une place prépondérante parmi les tortionnaires.

En attendant nous plaignons bien sincèrement ceux qui font défendre leur cause par un pareil épiléptique.

LA FRATERNELLE
Nous donnons ci-dessus, ainsi que nous l'avions promis le programme *in-extenso* de l'intéressante matinée que cette société offre à ses membres honoraires, nous n'avons donc plus à nous étendre sur ce sujet.

Le soir, une sauteuse intime réunira ses membres dans les salons de M. Tragin ;

vous ne saurions trop engager les personnes invitées à y assister en grand nombre, car il est de notoriété que ces soirées sont des plus agréables et que le meilleur esprit ne cesse d'y régner.

Il y a en lui du polichinelle et du Mangin, marchand de crayons.

Un certain flair pourtant. Il sait admirablement retrouver, ressusciter dans les consciences mal équilibrées les préjugés les plus oubliés, les passions les plus rétrogrades, toutes les vilenies qui sommeillent au fin fond du cœur humain. Il exploite toutes les ignorances et toutes les impuissances. Il groupe autour de lui les bavardes sans idées, les enthousiastes à froid, les envieux et les haineux, et pour les rallier, il leur jette en pâture un mot sonore, prohibé, patrie, drapeau.

En avant la grosse caisse... et allons-y. Ce résumé de toutes les mauvaiesetés humaines est un naufrage par formule le boulangisme, le mot a changé, la chose reste la même. Dans le groupe, on retrouve les mêmes séminaristes blêmes, les Basiles et les Tartufes de tout poil, derrière eux les mêmes duchesses, les mêmes renégats, la bande qu'attend, après le boulangisme — la police correctionnelle.

Dédaignés par le peuple, méprisés par les honnêtes gens, ces nationalistes font honte à la conscience nationale. Aujourd'hui, ils affectent de saluer le drapeau... Seulement, ils ne s'aperçoivent pas que le drapeau ne leur rend pas leur salut.

BAVARDAGE
Sous ce titre, Lermima publie dans le *Radical*, ce spirituel portrait des Tartarins du patriotisme.
Les fureteurs de linguistique se demandent — aux temps futurs — que diable peut bien signifier le mot nationalisme. Il est vrai qu'ils auront une ressource très simple — et qui donnera la solution vraie c'est que cela ne veut rien dire du tout.
Mais même pour nous — qui avons le nez dedans — qu'est-ce que ça peut bien être qu'un nationaliste ? Le type, c'est Dérouté, c'est-à-dire un poète assommant, un fâcheux auteur dramatique, l'inventeur moqué d'une coupe insensée de redingote et finalement un personnage qui, à toute question, répond automatiquement « Vive l'armée ! A bas les Juifs ! »
Voilà déjà que le programme s'éclaircit ; le nationalisme est un personnage qui a essayé de tout et qui n'a réussi à rien, qui se croit très fort et s'exaspère de n'avoir pas triomphé. C'est l'ancien incompromis, le mécontent par essence, le rageur quand même qui rêve le chambardement sans autre but que les satisfactions de son égoïsme, de sa

VILLE DE NANTERRE

GRANDE MATINÉE

ORGANISÉE PAR
LA FRATERNELLE, SOCIÉTÉ LYRIQUE & DRAMATIQUE DE NANTERRE
Au bénéfice de la Crèche
Dans la Salle des Fêtes de la Mairie
Le DIMANCHE 23 OCTOBRE 1898, à 2 heures très précises de l'après-midi

| | | |
|---|---|---|
| <p>M. MORAND Violoncelliste</p> <p>M. HUMEL Le jeune PAULO et M. LEDOUCHE de la Fraternelle</p> | <p>Mme BARBARY du Théâtre de la Renaissance</p> <p>Mlle Gabrielle BERGER de Trianon</p> <p>Mme MAINTHIER du Concert Parisien</p> | <p>M. FIORATI du Théâtre des Menus-Plaisirs</p> <p>M. Géo DELANGLÉ Flûtiste</p> <p>M. CIMETIÈRE Pianiste</p> |
|---|---|---|

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

| | |
|--|--|
| 1. Premier Bonheur, gavotte..... William Sabaret | 7. Les Réformes de la Colonelle..... Granet |
| 2. La Femme du Pêcheur..... Magnin | 8. La Femme du Major..... Petit |
| 3. Bourjous, Suzon..... Pessard | 9. L'Enlèvement, monologue..... Victor Hugo |
| 4. L'Inauguration..... L. C. Desormes | 10. Après la Bataille, id..... Victor Hugo |
| 5. Couplets de Faust..... Gounod | 11. L'Anatomie du Consort..... Spencer |
| 6. Gavotte Stéphanie (solo de flûte)..... Cribulka | 12. Duo des DRAGONS DE VILLARS..... Maillart |
| 7. Cavatine..... Donizetti | 13. Le Métronome de St-Waast, ouverture A. Hermann |

INTERMÈDE

12. LES BEAUPLEURD-DANS L'EMBARRAS
Savnette avec imitations (paroles de Géo, musique de Réginald), interprétée par l'auteur M. Géo.

DEUXIÈME PARTIE

| | |
|--|--|
| 1. Brillante Étape..... A. Turlet | 7. L'heureux Tourlourou..... Del. Baizer |
| 2. Air de la Traviata..... Verdi | 8. Hymne à St-Océille (solo de violoncelle) Gounod |
| 3. Le Chasseur d'Automobiles..... Holzer | 9. Donnez-moi votre Cour..... Vargues |
| 4. Madame Sans-Gêne..... Darsay | 10. Sérénade d'Elle à Lui..... Vargues |
| 5. Haine d'Amour..... Sureau Bellé | 11. La Marche des Artilleurs, chanson Géo et Cas |
| 6. Le Trombone solo..... Gangloff | 12. Le Défilé du Régiment, imitation..... Géo |
| 7. Le Concert à la Cour..... Auber | 13. Le Brassard..... Borelli |
| | 14. Chapeau bas..... Lambert |
| | 15. Echos du Soir, polka pour piston..... J.-B. Daniel |

13. LA ROSE DE SAINT-FLOUR
Opérette-bouffe en un acte de Michel Carré. Musique d'Offenbach

| |
|--|
| 1. Marche..... M. MORAND — Pierrette..... Mme BARBARY — Chappallin..... M. FIORATI |
| 2. Tambour battant, par l'ORCHESTRE..... Paul Lincke |

Le Piano, de la Maison Wacker, sera tenu par M. CASTAING
Orchestre sous la direction de M. GUMONT

ÉTAT-CIVIL DE NANTERRE

Naissances. — Gouspy, Henri-Paul, boulevard du Couchant, 24. — Chotard, Joseph, avenue de la République, 75.
Publications. — M. Benoit, à Colombes, et Mlle Vaultier, à Nanterre. — M. Baloup, à Saint-Maur-les-Fossés, et Mlle Soupire, à Saint-Maurice (Seine). — M. Longuet et Mlle Molle, à Nanterre.
Mariages. — M. Girard et Mlle Bresnu, à Nanterre. — M. Brûre, à Clichy, et Mlle Vaugon, à Nanterre. — M. Locher, à Nanterre, et Mlle Vaze, à Rueil.
Décès. — Mme veuve Lamouche, 75 ans, rue de Saint-Cloud, 1. — Mme Brun, 61 ans, rue Thomas-Lemaître, 24.

LE PRIX DU BLÉ & LE PRIX DU PAIN

Le prix du blé baisse; celui du pain ne varie guère. C'est une anomalie qu'on a trop souvent lieu de constater. Ce serait une injustice que d'en faire retomber la responsabilité sur l'agriculteur. C'est ce qu'a très bien établi M. Maringe, président du Comice de Cosne, dans un discours adressé aux membres de cette Association. L'orateur a dit notamment :
Quand le prix du pain augmente, il ne faut pas en rejeter la faute sur la culture, car il arrive presque toujours que le prix du pain n'est pas en rapport avec le prix du blé. De nombreuses expériences ont été faites, il en résulte qu'un double décalitre de blé pesant généralement 30 livres donne 30 livres de pain, et il reste, pour payer les frais, 7 livres de son.
Au plus fort de la crise, le double décalitre

Questions d'Hygiène

Conseils et Commission d'hygiène et de salubrité

Jusqu'en 1848, l'institution des conseils d'hygiène était salubrité. Quelques grandes villes seulement en avaient établi.
L'arrêté du gouvernement du 18 décembre a fait cesser cette situation en stipulant qu'il serait créé au chef-lieu d'arrondissement un Conseil d'hygiène publique et de salubrité composé de 7 membres au moins et de 15 au plus. Ces Conseils fonctionnent tous les 3 mois et chaque fois qu'ils sont convoqués par l'autorité.
Les attributions de ces conseils sont déterminées par les art. 9, 10 et 12 de l'arrêté du Gouvernement du 18 décembre 1848. Dans le département de la Seine il n'y a qu'un seul conseil d'hygiène, mais chacun des arrondissements de la ville de Paris et les arrondissements de Sceaux et de St-Denis, renferment une Commission d'hygiène et de salubrité composée de 9 membres et présidée à Paris par le Maire de l'arrondissement et dans chacun des arrondissements ruraux par le secrétaire général de la Préfecture de Police. Ces commissions se réunissent au moins une fois par mois à la mairie de l'arrondissement pour Paris et à la Préfecture de Police pour les arrondissements de St-Denis et de Sceaux; elles sont convoquées extraordinairement toutes les fois que l'exige le bien du service.

Etude de M^e BOURGOIN, Notaire à NANTERRE (Seine), 1, rue Gambetta

ADJUDICATION VOLONTAIRE
MÊME SUR UNE ENCHÈRE
à NANTERRE, en l'une des Salles de la Mairie, par le ministère de M^e BOURGOIN, Notaire
LE DIMANCHE 30 OCTOBRE 1898
à 1 heure de relevée
EN 33 LOTS
AVEC FACULTÉ DE RÉUNION TOTALE OU PARTIELLE
D'UNE GRANDE PROPRIÉTÉ
Sise à Nanterre, rue du Bois, n° 18
Appelée « VILLA ANATOLE »
à 5 minutes de la gare de Nanterre (ligne de Paris-Saint-Lazare à Saint-Germain-en-Laye et à 10 minutes de la station du tramway à vapeur de Paris-Etoile à Saint-Germain-en-Laye

DÉSIGNATION

Une grande Propriété située à Nanterre, rue du Bois, n° 18, appelée VILLA ANATOLE, divisée en 33 lots.
Sur le premier lot existe une loge de concierge composée de : cuisine, salle à manger, chambre à coucher; grenier au-dessus.
Sur chacun des 4^e, 5^e, 19^e et 20^e lots est construit un pavillon élevé sur cave d'un rez-de-chaussée, auquel on accède par un perron, composé de : salon, salle à manger, cuisine, water-closets. Premier étage comprenant : deux grandes chambres à coucher et deux petites chambres. Grenier sur le tout. Eau dans la maison.
Sur les 21^e et 22^e lots existent des hangars.
Tous les autres lots sont propres à la construction.
Et tel au surplus que le tout est figuré au plan figurant sur les affiches, donné à titre de renseignement seulement.

| | | | | | |
|--------------------------|-------|--------------------------|-------|--------------------------|-------|
| 1 ^{er} lot..... | 2.500 | 12 ^e lot..... | 700 | 25 ^e lot..... | 1.000 |
| 2 ^e lot..... | 1.800 | 13 ^e lot..... | 700 | 26 ^e lot..... | 1.000 |
| 3 ^e lot..... | 1.900 | 14 ^e lot..... | 700 | 27 ^e lot..... | 700 |
| 4 ^e lot..... | 7.500 | 15 ^e lot..... | 700 | 28 ^e lot..... | 700 |
| 5 ^e lot..... | 7.500 | 16 ^e lot..... | 750 | 29 ^e lot..... | 700 |
| 6 ^e lot..... | 1.200 | 17 ^e lot..... | 7.500 | 30 ^e lot..... | 700 |
| 7 ^e lot..... | 1.200 | 18 ^e lot..... | 7.500 | 31 ^e lot..... | 700 |
| 8 ^e lot..... | 1.200 | 19 ^e lot..... | 1.200 | 32 ^e lot..... | 700 |
| 9 ^e lot..... | 800 | 20 ^e lot..... | 1.200 | 33 ^e lot..... | 500 |
| 10 ^e lot..... | 800 | 21 ^e lot..... | 1.000 | 34 ^e lot..... | 400 |
| 11 ^e lot..... | 800 | 22 ^e lot..... | 1.000 | 35 ^e lot..... | 550 |

CONSIGNATION DE 20 0/0 DES MISES À PRIX POUR ENCHÈRE EN ARGENT OU VALEURS AU PORTEUR
ENTRÉE EN JOUISSANCE au 1^{er} Janvier 1899 pour les 4^e et 5^e lots de suite pour les autres lots

POUR VISITER : sur les lieux ;
S'ADRESSER : à Paris, à M^e LAPLAGNE et LÉFÈVRE, à Paris, Palais-Royal et à Nanterre, à M^e BOURGOIN, notaire, rédacteur du cahier des charges.

36, rue Saint-Germain, à Nanterre, succursale, 22, rue de Maurepas, RUEIL
Spécialité d'affiches et de travaux pour la publicité et le commerce — Journaux, brochures, statuts, comptes rendus, prix-courants, etc., Travaux de luxe en noir et en couleurs, cartes de bal, de naissance, de menus, programmes, etc. BILLETS ET CARTES DE MARIAGE depuis 4 francs le cent. Grand choix de COURONNES FUNÉRAIRES, prix modérés.

Comité consultatif d'hygiène

Ce système d'institution est complété par l'établissement au Ministère de l'Intérieur d'un Comité auquel viennent aboutir tous les travaux des conseils locaux et qui a pris le nom de Comité consultatif d'hygiène publique.

Ainsi tout a été prévu dans l'intérêt de l'hygiène publique ou du moins l'autorité est armée de pouvoirs suffisants pour prendre en cas de besoin, les mesures nécessaires. Il n'en a pas toujours été de même de la salubrité des habitations.
Nous examinerons dans un prochain article l'organisation des Commissions des logements insalubres, leurs attributions et leur fonctionnement.

Le Directeur-Gérant : Ed. HUBY

PILULES SUISSES Exiger le timbre de l'Etat. — Méfiez-vous des contrefaçons. 1 f. 50

INSTITUTION SAINT-CHARLES

Pensionnat et Externat
19 - BOULEVARD DES ORMES - 19
Rueil (S.-et-O.)

Enseignement primaire & secondaire
Préparation au Certificat primaire
aux Bourses, Brevets, Baccalauréats, etc.

L'Institution, admirablement située avec ses cours et jardins de 2.500 mètres, éloignée des usines et blanchisseries, à proximité du beau parc de la Malmaison n'admet qu'un nombre limité de pensionnaires, afin que les soins et les progrès ne laissent rien à désirer.

PRIX MODÉRÉS

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

COURS & LEÇONS PARTICULIÈRES
de Dessin et Peintures

Mlle **HENRY LE ROY**
ARTISTE PEINTRE
3, Rue Béquet, Nanterre

Etude de M^e Bourgoin, notaire à Nanterre, 1, rue Gambetta

ADJUDICATION VOLONTAIRE
Même sur une seule enchère

En l'Etude et par le ministère de M^e Bourgoin notaire
Le Dimanche 23 Octobre 1898
à 1 heure très précise

74 Pièces de terre

Sises terroir de RUEIL (S.-et-O.) et de NANTERRE (Seine)
dont la majeure partie est propre à bâtir
(Pour la désignation, voir les Affiches)

Consignation en argent ou en valeurs au porteur pour enchérir pour les personnes non connues du notaire

Entrée en jouissance le 11 nov. 1898

S'adresser pour les renseignements :
à M. Besche, père, géomètre à Rueil, pour les lots 27 à 38 ;
à M. Cat, géomètre à Nanterre, pour les lots 27 à 38 ;
à M. Delaunay, géomètre à Nanterre, pour les 26 derniers lots ;
et à M^e Bourgoin, notaire à Nanterre, rédacteur du cahier des charges.